



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



COMITE TECHNIQUE LOCAL – DDFIP DES DEUX SEVRES
MARDI 1 MARS 2016

➤ **Réponse du DDFIP à la liminaire intersyndicale SOLIDAIRES CGT FO
CFDT UNION SYNDICALE UNSA CFTC**

Les groupes de travail concernant la réorganisation des SIE ne sont pas terminés. Des travaux des GT découleront des propositions. Le DDFIP prendra alors ses responsabilités.

La CFTC FINANCES PUBLIQUES en participant à cette déclaration liminaire intersyndicale avait pour but de signaler au DDFIP les inquiétudes des agents qui appréhendent une éventuelle mobilité forcée.

➤ **Réorganisation du SIE de Niort**

La direction a présenté la nouvelle organisation du SIE de Niort visant à assurer la pérennité des missions et développer l'expertise métier au sein des équipes de travail. Le service se décompose en pôles (enregistrement, gestion, recouvrement, transverse, comptabilité) pilotés par un chef de service et un adjoint. La direction a présenté la méthode appliquée afin de réorganiser le service avec la tenue de réunions d'équipe et la réception en entretien de chaque agent concerné.

Pour la CFTC DGFIP, cette réorganisation nécessite également un effort au niveau de la formation professionnelle afin de renforcer l'expertise. Cet élément est pris en compte par la direction qui veillera à ce que les formations soient proposées selon les besoins individuels (notamment sur le CICE). La CFTC a exprimé un avis favorable sur cette réorganisation.

➤ **Réduction des plages horaires d'ouverture au public du Centre des
Finances Avenue de Paris à Niort**

La demande d'une fermeture d'une demi journée supplémentaire (en plus du jeudi après-midi) a été sollicitée par le SIP principal service concerné par les flux physiques sur ce site.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES – SECTION 79
Luc Velter - Bureau 512 – 171 Avenue de Paris
79061 NIORT CEDEX 9 – TEL 05 49 19 98 26

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



Donnez-vous les moyens d'agir



Cette demi journée de fermeture supplémentaire permettra de renforcer les travaux des services tout en orientant les usagers vers l'offre multi canal d'accueil de la DDFIP. Elle permettra de traiter davantage de demandes des usagers effectuées à distance et dans de meilleures conditions. L'accueil téléphonique est maintenu durant les fermetures hebdomadaires.

Cette demande émanant d'une majorité d'agents et dans le but de conserver de bonnes conditions de vie au travail pour les agents, la CFTC a exprimé un avis favorable pour une fermeture de l'accueil physique le mardi après-midi sur le site de Niort avenue de Paris.

➤ **Modification de la plage des horaires variables de la paierie départementale**

Les agents du service de la paierie départementale des finances publiques ont demandé le calage de leurs plages d'horaires variables sur celles des agents des services du site de l'Avenue de Paris.

La CFTC a exprimé un avis favorable afin que les règles de vie professionnelles soient harmonisées sur l'ensemble des services du site de l'avenue de Paris.

➤ **Mise en place d'une caisse unique sur le site de l'avenue de Paris à Niort**

Dans le cadre de la conduite du plan de gestion des caisses, la direction propose de fusionner au 1er avril 2016 les 3 caisses du site de l'Avenue de Paris (SPF, SIE, SIP). C'est le SIP qui transférera les opérations à destination des services bénéficiaires. Le but est d'optimiser l'organisation des caisses indépendantes hébergées sur un même site. Une réunion de travail s'est déroulée en janvier 2016 avec les services concernés afin de préparer cette fusion.

La CFTC, a exprimé un avis favorable car cette fusion permettra de centraliser sur un point stratégique et sécurisé les espèces. Cela limitera également les déplacements des usagers dans les locaux ce qui tend à améliorer la sécurité.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES – SECTION 79

Luc Velter - Bureau 512 – 171 Avenue de Paris

79061 NIORT CEDEX 9 – TEL 05 49 19 98 26

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



➤ **Information – présentation du baromètre social de la DDFIP 79**

La direction a présenté le baromètre social de la direction. Dans le contexte contraignant actuel plus de 50% des agents considèrent le climat social à la DGFIP mauvais ou très mauvais. On note toutefois que plus de 50% des agents sont fiers du travail qu'ils réalisent, ont le sentiment de contribuer aux missions de service public, considèrent l'ambiance au travail bonne et trouvent leur travail intéressant.

Pour la CFTC, la démotivation ressentie par les agents de la DGFIP vient principalement de l'absence de reconnaissance (gel du point d'indice, manque de perspectives professionnelles du fait des faibles taux de promotions, discours anti-fonctionnaires, absence de revalorisation des frais de déplacements...) alors qu'ils participent à l'évolution de leur administration tout en rendant des emplois à la collectivité nationale (30 000 depuis 10 ans).

Pour sa part la CFTC participera à toutes les instances de négociations et prendra ses responsabilités lorsque les agents pourront trouver une amélioration de leur quotidien.

La CFTC l'a déjà fait

- **signature de l'accord égalité professionnelle 2015-2017 au niveau du ministère des finances - janvier 2015**
- **signature de l'accord PPCR (Parcours Professionnel Carrières Rémunérations) permettant l'intégration d'une partie des primes pour le calcul de la pension de retraite / refonte des grilles – octobre 2015**
- **participation aux négociations salariales au niveau fonction publique qui s'ouvriront le 17 mars 2016**

➤ **Questions diverses**

La direction a annoncé le recrutement :

- de 4 jeunes dans le cadre du service civique
- de 4 apprentis

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES – SECTION 79

**Luc Velter - Bureau 512 – 171 Avenue de Paris
79061 NIORT CEDEX 9 – TEL 05 49 19 98 26**

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com



**Donnez-vous
les moyens d'agir**



La CFTC syndicat des apprentis approuve cette démarche d'ouverture vers l'extérieur et plus particulièrement vers les jeunes. La CFTC a indiqué à la direction qu'à défaut d'avoir obtenu de la DG une reconnaissance indemnitaire et un crédit horaire au profit des tuteurs et maîtres d'apprentissage, elle souhaite que l'investissement effectué transparaisse dans le cadre de l'évaluation professionnelle des agents concernés. Elle a été entendue sur ce point.

Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES – SECTION 79

**Luc Velter - Bureau 512 – 171 Avenue de Paris
79061 NIORT CEDEX 9 – TEL 05 49 19 98 26**

WWW.cftc-dgfip.fr

cftcdgfip@gmail.com